



Assemblée ordinaire des délégués, 11.06.2022, 14h00, Fondation rurale inter-jurassienne, Courtemelon, 2852 Courtételle

Présidence : Urs Weiss

Procès-verbal Monica Henry

Présences : Nombre de délégués : 236
Invités : Brigitte Favre, Présidente du Parlement jurassien, Aubin Montavon, Conseiller communal Courtételle, Nicolas Pape, Président Agrijura, Dr. Olivier Girardin, Directeur FRIJ, Courtemelon, Dr. Vét. Flavien Beuchat, Vétérinaire cantonal RCJU, Michel Darbeley, USP

Cartes de voté envoyées : 1'475
Cartes de vote représentées : 747
Majorité simple : 374
Majorité qualifié (2/3) : 498

Excuses : Selon liste jointe au PV

Début : 13h50

Ordre du jour

1. Accueil et constatation des présences 3
2. Nomination des scrutateurs..... 3
3. Procès-verbal de l'AD du 15 août 2021 à Sursee 3
4. Approbation du rapport annuel du président..... 4
5. Approbation des comptes 2021 et du rapport de l'organe de révision BDO 4
6. Honoraires du comité 6
7. Approbation du budget 2023 6
- a) Budget 2023 6
- b) Compétence financière du comité

8.	Nomination de l'organe de révision	8
9.	Communications des membres du comité	9
10.	Proposition.....	10
11.	Proposition de transfert de siège social	10
12.	Informations Tierwelt AG.....	10
13.	Rapports des divisions	11
	a) Oiseaux d'agrément Suisse	11
	b) Pigeons de race Suisse	11
	c) Volailles de race Suisse	11
	d) Lapins de race Suisse	12
14.	Nomination des membres d'honneur.....	12
15.	Vétérans.....	12
16.	Attribution de l'Assemblée des délégués 2024 et suivantes.....	12
17.	Divers.....	12

Introduction : Urs Weiss

C'est à 13h50 qu'Urs Weiss salue les personnes présentes à la 147^e Assemblée des délégués (AD) de Petits animaux Suisse (PAS) à Courtemelon.

Le président de la Fédération conduira l'AD 2022, Monica Henry tient le procès-verbal, Jean-Charles Witschi et Benjamin Philipona assurent la traduction simultanée pour les délégués romands.

La citation qui accompagne l'AD de ce jour est de Mahatma Gandhi « Celui qui a oublié comment cultiver ses champs et soigner ses terres, s'est oublié lui-même. »

1. Accueil et constatation des présences

Urs Weiss s'adresse en premier aux délégués de la Romandie. Il constate que l'assemblée est bien suivie ce qui témoigne de l'importance que les éleveurs accordent au monde de l'élevage.

Le Président de la Fédération adresse ses paroles de bienvenue à tous les éleveurs et éleveuses, au Président d'honneur et Président de l'EE, aux membres d'honneur, à Mme la Présidente du parlement jurassien, aux représentants de la commune de Courtételle, de la chambre d'agriculture *AGRIJURA*, de la *Fondation rurale inter-jurassienne* et de l'*Union Suisse des paysans*. Le président de la Fédération apprécie d'être invité – une fois de plus - dans le canton du Jura. Ses remerciements vont à *Petits animaux Région Jura*, l'organisatrice de la manifestation de ce jour et au comité d'organisation qui ont fait tout leur possible pour que les délégués puissent se retrouver dans ce canton romand. La pandémie avait empêché la réalisation de l'AD 2020 dans le Jura et aujourd'hui les délégués auront l'occasion de « rattraper » ce rendez-vous manqué. Les sections et personnes excusées ne sont pas mentionnées nominale, leurs excuses sont consignées dans une liste séparée.

Urs Weiss déclare ouverte la 147^e Assemblée des délégués de *Petits animaux Suisse* avant que Sylvain Renaud, président du CO de *Petits animaux région Jura* et Esteban Pinto s'adressent à l'assemblée pour les accueillir au nom des organisateurs de cette assemblée.

Les invitations et cartes de vote ont été envoyées conformément aux statuts et dans les délais. Aucun représentant de l'organe de révision n'est présent. L'ordre du jour (paru dans le no 5 du 04.05.2022 du *Petits animaux Magazine (PAM)*) ne nécessite pas de modifications.

Décision : L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

En souvenir des membres défunts, les délégués se lèvent et observent une minute de silence.

2. Nomination des scrutateurs

Décision : la composition du bureau de vote est définie comme suit : Sandra Lanz/gérante du secrétariat de la Fédération, Monica Henry/Secrétaire de PAS, Peter Römer/Président de la fédération cantonale de Schaffhouse. Comme scrutateurs fonctionnent Willy Steiner, Reto Giacometti, Andreas Erismann, Erwin Eisenring, Christoph Uebersax et Hansueli Zahnd. Ce choix est approuvé par l'ensemble des délégués.

La prochaine intervenante est Madame Brigitte Favre, Présidente du Parlement jurassien. C'est en allemand et en français qu'elle s'adresse aux délégués pour souligner l'engagement des éleveurs et de *PAS* pour la cause des animaux et leur protection. Aubin Montavon, conseiller communal de Courtételle, présente sa commune et encourage la Fédération *Petits animaux Suisse* à ne pas ménager ses efforts, de continuer de préserver ce précieux héritage culturel, comme elle le fait depuis des décennies.

Entre temps, les scrutateurs ont procédé au comptage des cartes de vote.

Cartes envoyées :	1'475
Cartes représentées :	747
Majorité simple :	374
Majorité qualifiée (2/3)	498

3. Procès-verbal de l'AD du 15 août 2021 à Sursee

Le procès-verbal a été publié dans les deux langues nationales dans le *Petits animaux Magazine* et mis en ligne sur le site Internet de la Fédération. Aucune modification n'a été demandée.

Décision : Le procès-verbal de l'AD du 15.08.2021 à Sursee est approuvé.

MM. Nicolas Pape et Olivier Girard présentent respectivement la *Chambre d'agriculture AgriJura et la Fondation rurale inter-jurassienne*. Urs Weiss leur remet une petite attention comme à tous les invités à l'AD.

4. Approbation du rapport annuel du président

Urs Weiss rappelle que le rapport annuel a paru dans le no 6 du *PAM*. Grâce aux procès-verbaux détaillés, chaque membre a la possibilité de suivre de près le travail effectué par le comité. Stefan Röthlisberger résume brièvement l'année 2021 et y ajoute quelques commentaires. Il rappelle qu'Urs Weiss s'occupe de la Fédération avec beaucoup d'engagement ; que cela représente une charge de travail importante et intense. Personne ne souhaite prendre la parole et Stefan Röthlisberger fait voter le rapport annuel 2021.

Décision : Le rapport annuel 2021 du président de PAS est approuvé sans voix contraire.

Urs Weiss souligne que le comité n'est pas toujours d'un même avis, il est toutefois toujours à la recherche de la solution optimale pour les membres, les éleveurs et les fédérations.

Vers la fin de l'année passée, le secrétariat a dû déménager. Le président de la Fédération remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite du changement de siège. Leur engagement ne va pas de soi et les trois employées du secrétariat (Sandra Lanz, Sonja Lipp et Mirjam Ludäscher) ont abattu une quantité énorme de travail. Elles reçoivent également une petite attention.

5. Approbation des comptes 2021 et du rapport de l'organe de révision BDO

A l'aide d'une présentation Power Point, Urs Weiss explique les comptes 2021. Les comptes, le bilan ainsi que le rapport de révision pouvaient être consultés dans la brochure envoyée avec la convocation à cette assemblée. On y trouve également la comparaison budgétaire. Le président donne des explications pour toutes les rubriques des comptes. À la suite de la vente de la *Tierwelt (TW)*, le bénéfice annuel est excessivement important.

La pandémie, la vente de la *TW*, la transformation *du Shop TW en Shop Petits animaux Suisse*, la prise en charge des coûts du secrétariat de la Fédération et l'optimisation fiscale ont entraîné des répercussions sur les comptes 2021.

De ce fait, l'interprétation correcte des comptes n'est pas simple.

Explications / comptes 2021

- a) Les recettes du **Shop** font partie des comptes 2021 à partir du 1.7.2021. (Date de fin des activités de Tierwelt AG)
- b) Le compte **Participations** correspond aux recettes de la TW.
- c) En 2021 peu de **manifestations** ont eu lieu, on trouve de ce fait que Fr. 7'500.00 au lieu des Fr. 115'000 budgétisés.
- d) Dans le but d'optimiser les impôts, un montant de Fr. 21'000 a été comptabilisé comme **droits de marque**. (Le montant prévu de Fr. 152'000 = recettes de la Tierwelt a quasiment pu être atteint).
- e) En parallèle les **charges pour la « base/membres » (subventions)** ont massivement diminuées. Seulement Fr. 19'534.50 ont été versés, alors que Fr. 70'000 ont été budgétisés. Grâce à l'engagement sans faille de Regula Wermuth et de Jules Schweizer, le camp pour les jeunes éleveurs a été moins onéreux que prévu. Merci aux généreux sponsors et à tous ceux qui ont cherché des donateurs.
- f) La contribution au **100^e jubilé de Pigeons de race Suisse** (Fr. 50'000) est un des gros postes de l'exercice 2021.
- g) A partir du 1.7.2021, le **personnel** n'était plus employé par la *Tierwelt AG*, ces charges-là sont à la charge de *Petits animaux Suisse*.
- h) L'année passée ont eu lieu une AD e.o. ainsi qu'une AD ordinaire, les coûts s'en trouvent majorés en conséquence.

- i) Les différentes **séances d'informations** (en relation avec la vente de la TW et la révision des statuts) n'étaient pas prévues et de ce fait, pas non plus budgétisées.
- j) PAS doit également supporter les coûts pour **l'informatique**.
- k) Les charges pour **l'administration** dépassent le budget de Fr. 10'000, conséquence du déménagement à Niederönz.
Dans ce contexte, il se pose la question si un investissement de Fr. 110'000 est de la compétence du comité. Cette question préoccupait bien des membres et Urs Weiss répète que le comité est toujours à la recherche de solutions optimales pour les éleveurs et membres. Le budget 2022 prévoit Fr. 42'000 (loyer). Tenant compte du loyer modéré (charges comprises) à Niederönz et de l'investissement de Fr. 110'000, ce poste peut être respecté sans problème. De plus, la *Fédération Suisse d'élevage ovin* reprendra les coûts d'investissement (au pro rata) lors d'une éventuelle résiliation anticipée.
- l) Le déficit impressionnant d'un demi-million (résultat d'exploitation 2) est principalement dû à l'optimisation fiscale (domaine des réserves de fluctuations).
- m) Après avoir demandé 5 offres, le comité a pris la décision en octobre 2021 de placer l'argent découlant de la vente de la Tierwelt auprès de la banque *von Graffenried* à Berne.
- n) Toujours motivé par des considérations d'optimisation fiscale, **des dépréciations** supplémentaires à hauteur de Fr. 67'123.00 ont été effectuées. Les investissements nécessaires dans les nouveaux locaux à Niederönz ont pour la majeure partie pu être comptablement amortis en Argovie.
- o) Tenant compte des modifications des principes d'évaluation, le **résultat financier** s'élève à Fr. 1'917.53
- p) **Les réserves de fluctuation** s'élèvent à 12 %. De ce fait, le montant en francs se trouve majoré de façon importante. Le placement d'un million et demi, a permis de réaliser des recettes d'un montant de Fr. 23'409.68.
- q) Tenant compte des **dépréciations/amortissements** à hauteur de Fr. 67'123.00, le **résultat d'exploitation 2** est un déficit de Fr. -505'372.21. L'écart budgétaire est de Fr. 400'000 (en négatif).
- r) Les **recettes e.o.** correspondent au résultat de la vente de la Tierwelt.
- s) L'exercice 2021 de PAS clôt avec un bénéfice net de Fr. 4'492'645.14.

Urs Weiss fournit également des **explications détaillées pour le bilan** :

Les actifs circulants comportent l'argent de la vente de La *Tierwelt*. De ce fait, ce montant est assez important. Le comité a prévu de placer cet argent en plusieurs étapes. L'acquéreuse de la *TW*, la *Schweizer Agrarmedien AG*, a versé un acompte à l'achat du journal et versera de 2022 à 2024 annuellement une tranche supplémentaire. Ces montants sont couverts par une garantie bancaire de la *Banque cantonale de Berne*. Le stock des marchandises qui était en possession de la *Tierwelt AG* a été repris par *Petits animaux Suisse*.

Le rapport de révision témoigne de l'exactitude des comptes 2021.

Urs Weiss rappelle que beaucoup d'informations financières ont été dévoilées, afin de garantir la transparence des transactions, il est toutefois hors de question que quiconque les publie sur les réseaux sociaux.

Aucun complément d'information n'est souhaité et les comptes sont soumis à l'approbation des délégués.

Décision : Les comptes 2021 de PAS (y compris le bilan) clôturant avec un bénéfice de Fr. 4'492'645.14, ainsi que le rapport de révision de la fiduciaire BDO AG (rapport du 19.04.2022) sont approuvés sans avis contraires.

6. Honoraires du comité

Le comité propose un montant de Fr. 22'000 pour les honoraires du comité. Ce montant est identique aux années antérieures et la répartition de cette somme à l'intérieur du comité est de la compétence du comité qui a décidé d'octroyer Fr. 10'000 au président et Fr. 4'000 à chaque membre élu (les présidents des divisions sont défrayés par leur division et non par PAS). Les honoraires d'un poste vacant ne seront pas dépensés.

Reto Stucki, Président de la fédération glaronnaise, propose de réduire le montant à Fr. 18'000, afin de tenir compte du fait que seuls trois postes sur 4 sont occupés. Du fait qu'il est encore possible qu'une 4^e personne puisse compléter le comité, Urs Weiss propose de maintenir le montant de Fr. 22'000.

Décision : La proposition de maintenir les honoraires pour l'année 2022 à Fr. 22'000 (pour 4 membres élus) est acceptée avec quelques voix contraires.

7. Approbation du budget 2023

a) Budget 2023

En amont de l'assemblée de ce jour, les délégués ont reçu une brochure avec les comptes, le bilan et le budget. Le comité s'est efforcé d'établir un budget qui reflète les conditions réelles. Le budget a été discuté dans le cadre de la CPP/VOK qui a pu y apporter les modifications souhaitées. Le budget corrigé par la CPP/VOK a été arrêté à l'intention des délégués et correspond à la version présentée aujourd'hui. Le fait que ce budget se base sur un nombre d'abonnés pas encore atteint (actuellement 2'600/prévu 5'000), laisse craindre que les années 2022 et 2023 soient fortement déficitaires (1/2 million), car les recettes financières (rendement des papiers de valeur) sont en diminution (Corona, guerre en Ukraine).

- a) Du côté des recettes, Urs Weiss mentionne une augmentation des recettes du **Shop. II** devrait rapporter un bénéfice net de Fr. 47'000.
- b) Le bénéfice du **Petits animaux Magazine** (Fr. 178'000) sera uniquement réalisable si 5'000 personnes s'abonnent à la revue. Pour le moment, l'objectif n'est atteint qu'à 50%. Le comité devra définir les mesures à prendre.
- c) Du côté des charges, il est à mentionner que **les subventions pour les grandes manifestations** (Fr. 65'000 BEA, Luga etc.) ont été reportées au budget 2023 comme les délégués l'avaient décidé en 2021.
- d) Il en va de même pour les dépenses du **camp pour jeunes éleveurs** (Fr. 15'000).
- e) **L'aide juridique** de PAS est attractive et utilisée par les membres (p. ex. NE), le budget prévu est de Fr. 5'000.
- f) Les **charges globales pour la base** s'élèvent à Fr. 135'500 et donne un **résultat brut 1** de Fr. 126'000.
- g) Les charges **Personnel** (2.8 emplois/Sandra Lanz, Mirjam Ludäscher, Sonja Lipp ainsi que la rédaction) nécessitent Fr. 273'000.
- h) Pour **la formation** (FSIP et autres cours, mais plus de cours de valorisation de la viande) nécessite un budget de Fr. 1'000.
- i) Pour les **Assurances choses** un montant de Fr. 25'000 est prévu.
- j) Les charges pour la **Fédération** se situent aux environs de Fr. 109'000.
- k) Les **charges administratives** sont de Fr. 101'500. Elles contiennent entre autres le loyer de Fr. 25'000 pour 195m² de locaux (bureaux et le local/entrepôt. Les charges annexes (eau/épuration/déchets/électricité/chauffage et l'utilisation de la salle de réunion pour dix personnes).
- l) On attend donc un résultat d'exploitation négatif de Fr. -234'000.
- m) Le chapitre suivant chiffre les **finances**, qui se compose des recettes (en baisse) des papiers valeurs et des dépréciations/amortissements. Le portefeuille des papiers valeur est à large spectre mais contient uniquement de papiers de valeur suisses, des participations (immobilier) et des métaux précieux (or).

- n) Tenant compte des **impôts** pour un montant de Fr. 10'000, le résultat final est une **perte nette annuelle de Fr. - 264'800.**

A la fin de sa présentation, Urs Weiss rappelle que la CCP/VOK recommande l'approbation du présent budget et donne la parole aux délégués.

Klaus Blätter (Membre de la Commission technique de Lapins de race Suisse) est d'avis que le budget doit absolument se baser sur des estimations de recettes réalistes. Ce qui n'est pas le cas, car le nombre de 5'000 abonnés ne pourra pas être atteint, le bénéfice du Shop ne correspond pas à la réalité et le budget devra donc être corrigé. Il critique et affirme que le comité ne se pose pas la question dans quel domaine faire des économies. Il est inadmissible d'accepter, année après année, un déficit d'un demi-million.

Urs Weiss partage son point de vue, il explique que les économies sont l'objectif majeur de la révision des statuts qui a toutefois suscitée 80 pages de contestations, ce qui laisse place à la conclusion qu'on ne souhaite pas de changements, ni d'économies. Une simplification des structures n'est pas vraiment souhaitée par les membres et il n'y a pas de volonté de réduire le train de vie.

Christoph Uebersax, membre du comité de Pigeons de race Suisse recommande le Magazine qu'il juge de bonne qualité. Toutefois, il doute qu'on puisse atteindre 5'000 abonnés même si on si on doublait les efforts. De plus, il est d'avis que ce nombre ne suffirait pas pour assurer un budget équilibré. Les recettes du PAM (Fr. 178'000) sont surévaluées, argumente Uebersax et il en est de même du bénéfice du Shop qui en 2021 n'a pas pu réaliser plus de 1/8 (env. 6'000) du montant budgétisé (47'000).

L'année passée, les délégués ont aggravé le déficit budgétaire avec des propositions (financement de grandes expositions, camps jeunesse), ce qui donne l'impression qu'ils souhaitent dépenser l'argent de la fortune accumulée. Mais Uebersax juge primordial que les membres commencent à économiser et à réfléchir autrement.

Urs Weiss confirme qu'il est temps de mettre un frein au déficit. Des cotisations devront être perçues et le prix du magazine devra être adapté. En cas de dissolution de la Fédération, tous les services actuellement fournis par PAS devront être pris en charge par les divisions et les fédérations cantonales, sections et clubs. A ce moment-là, les instances fédérales et cantonales ne disposeront plus d'un seul et unique interlocuteur. Il y aura donc des réflexions à mener quant à l'organisation du monde de l'élevage de petits animaux et au financement de tous les besoins.

Peter Schmid, secrétaire de l'Association des juges colombophiles, déclare qu'un grand nombre de membres n'est pas au courant que le Magazine est l'organe de publication officiel de la Fédération. Il propose un compromis qui toucherait tous les membres. Il s'agit d'une cotisation annuelle de Fr. 95/année et membre (y compris le *Petits animaux Magazine*).

Urs Weiss rappelle que la première version des statuts prévoyait un abonnement obligatoire et que cette proposition a été rejetée par une écrasante majorité. La discussion au sujet des nouveaux statuts doit impérativement continuer, car leur impact sur les charges et revenus de la Fédération est énorme, précise-t-il. La procédure de consultation prendra fin en date du 30.09.2022, les divisions et PAS se rencontreront le 15.10.2022 pour envisager différents scénarios. L'objectif de cette rencontre consiste en l'élaboration d'une proposition de statuts qui devra être discutée dans le cadre d'une AD e.o. La date du samedi 28.1.2023 est réservée à cette AD (14h00/localité à définir). Il faut surmonter les différends pour pouvoir trouver une solution optimale, constate Urs Weiss et remercie par avance toute personne qui s'investit dans le processus de développement de solutions.

Marcel Müller, Berne-Jura, Président de la division cantonale des lapins, doute que la révision des statuts permette de diminuer les charges financières. Il critique que les 2.8 emplois fassent état d'un 30% dédié à la rédaction, mais que l'annonce d'offre d'emploi mentionne un 50%. Il est d'avis que le terme « abonnement obligatoire » ait une connotation négative et

propose d'instaurer une contribution annuelle qui donnerait automatiquement accès au Magazine. De plus, il constate que le programme d'exposition, le site Internet, les licences des programmes etc. coûtent à eux seuls Fr. 59'000. Pour le seul programme de la statistique des membres, il faut compter Fr. 16'000 par année. Müller propose de procéder à des coupes de budget dans le domaine administratif et ne pas se limiter à réduire les prestations pour la base.

Urs Weiss souligne que le comité avait prôné de réduire massivement les dépenses et qu'il a procédé à des réductions dans ses propres dépenses en 2021. Pour ce qui concerne la mise au concours du poste au sein de la rédaction, il faut tenir compte du salaire global et non du pourcentage de l'emploi. « Si le salaire d'un coordinateur*trice compétent*e à 50% n'est pas plus élevé qu'un rédacteur*trice à 30% pourquoi s'en priver » précise Urs Weiss.

Christoph Uebersax argumente que c'est une question d'éthique, qu'il n'est tout bonnement pas envisageable de faire un demi-million de déficit chaque année si on veut éviter de dilapider la fortune de PAS en 12 ans. Il critique lui aussi les dépenses pour le programme de la *gestion et des statistiques des membres*. Pour lui, il se pose une question fondamentale « PAS oui ou non ? ». Si les membres souhaitent maintenir la Fédération, il faudra arriver à une cotisation entre Fr. 80 à Fr.100 à partir de 2023 (par membre et non par ménage), le PAM serait compris dans cette contribution annuelle. Cette manière de procéder sera mieux acceptée qu'un abonnement obligatoire. Dans la foulée, Christoph Uebersax annonce qu'il fera cette proposition à l'intention de l'AD e.o. du mois de janvier 2023.

Urs Weiss Propose que le comité élabore une proposition fondée pour l'AD e.o.

Urs Weiss fait voter le budget 2023 tel qu'il vient de le présenter. Le budget 2023 est refusé par une large majorité des ayants-droits. Et **Christoph Zysset**, président du club des Ohiki, prend la parole en exigeant que les votes soient correctement menés, c'est-à-dire : compter les « oui » et « non » mais également les abstentions.

Lukas Meister, président de la fédération Berne-Jura, invite les délégués à bien réfléchir avant d'éventuellement refuser le budget tant même qu'ils le jugent « faux ». Il argumente qu'un refus du budget 2023 a pour effet que le comité se trouve dans l'incapacité d'agir l'année prochaine. Si on veut éviter cela, il faudra organiser une AD e.o. (encore cette année) ce qui sera la source de coûts importants.

Urs Weiss fait voter le budget pour la 2^e fois, non sans avoir précisé que les scrutateurs détermineront les voix « pour » et « contre » mais sans compter les abstentions.

Décision : Le budget 2023 qui présente un déficit annuel de Fr. -264'800, est refusé. Il comptabilise 268 voix favorables et 297 refus.

Le comité étudiera les conséquences concrètes de ce refus et décidera à quelle période organiser une AD e.o. Urs Weiss exprime sa déception quant au manque de solidarité envers lui et le comité.

b) Compétence financière du comité

Le comité demande une compétence financière de Fr. 20'000.00 par cas et par année.

Décision : C'est avec une large majorité que les délégués approuvent la compétence du comité de Fr. 20'000.00 par cas et par année.

8. Nomination de l'organe de révision

Le comité propose de renouveler pour la durée d'une année (2023) le mandat de l'entreprise BDO AG (Aarau).

Décision : C'est à l'unanimité que les délégués attribuent le mandat d'organe de révision des comptes 2023 de PAS à la fiduciaire BDO AG (Aarau).

Pause de 15h40 à 16h00

9. Communications des membres du comité

a) Europe :

Peter Iseli confirme l'annulation du Championnat européen à Kielce/PL (du 11 au 13.11.2022).

b) Membres et jeunesse :

Stefan Röthlisberger fournit quelques détails concernant le Championnat des jeunes éleveurs, le Camp des jeunes et les Conseils à la protection des animaux.

- La fédération cantonale de Fribourg a repris au pied levé l'organisation du Championnat des jeunes éleveurs 2021. C'était une petite exposition charmante et réussie. Stefan Röthlisberger remercie les organisateurs de leur engagement, Actuellement aucun candidat ne s'est annoncé pour organiser le prochain championnat. Röthlisberger précise qu'il est tout à fait envisageable d'intégrer le Championnat des jeunes éleveurs dans une autre exposition. Les éventuels organisateurs (pour l'année 2023) sont priés de s'annoncer chez le responsable des membres et de la jeunesse. Il est possible que le championnat 2024 se tienne en Suisse centrale, des tractations sont en cours.
- Le camp d'été se déroule du 16 au 23 juillet à la Colonie du Stoos. Le délai d'inscription court jusqu'au 12.06.2022. Stefan Röthlisberger espère que les participants seront nombreux et remercie Regula Wermuth et Jules Schweizer pour leur travail exemplaire.
- Les *Conseils à la protection* sont un instrument très utile, particulièrement pour des installations ouvertes au public qui peuvent afficher une attestation et éviter bon nombre de critiques. Les inscriptions peuvent se faire au secrétariat de la Fédération.
- La *Commission Protection des animaux* a été réorganisée. Elle n'est plus exclusivement composée de membres de PAS. Une collaboration avec des services (cantonaux et/ou fédéraux) et universités suisses est visée.
- Bien que PAS soit une organisation politiquement indépendante et neutre, la Fédération donne la parole à Michel Darbelay/SBV qui se prononce au sujet de l'*Initiative contre l'élevage intensif*. Urs Weiss résume la collaboration avec l'USP « ensemble nous sommes plus forts ». PAS et USP poursuivent des intérêts communs dans le domaine de la protection des animaux et de l'aménagement du territoire, bref les deux organisations défendent les intérêts du monde de l'élevage (de petits animaux).
- Michel Darbelay explique les enjeux des votations du 25 septembre 2022. Selon l'avis de l'USP, l'acceptation de cette initiative signifierait la fin de la détention des animaux de rente en Suisse. Urs Weiss complète les explications du représentant de l'USP en précisant qu'un effet serait sans aucun doute le renchérissement du fourrage pour les petits animaux.

c) Secrétariat de la Fédération

- Sandra Lanz donne quelques chiffres concernant les membres (départs 970 / entrées 123 / Différence : une baisse de - 847 membres, total des membres 13'303). Ces membres déclenchent plus de 3'300 commandes, nécessitent l'envoi de 376 rappels de factures. 3'266 appels sont traités, 8'677 mutations sont nécessaires, pour le site Internet 56 heures de travail sont effectuées par le secrétariat qui imprime 284 listes et distribue une centaine de mots de passe.
- Sandra Lanz rappelle que les membres passifs ne sont pas membres de la Fédération PAS. De ce fait, un membre passif ne peut ni profiter des différents services proposés par PAS, ni participer à une exposition. Il est important que les sections et clubs ne fassent pas passer leurs membres actifs en membres passifs dans le but de payer moins de cotisations, mais qu'ils annoncent les mutations effectives.
- La répartition des membres par divisions est la suivante : lapins 7'768 / volailles 3'932 / pigeons 1'408 / oiseaux d'agrément 1'304 / jeunes éleveurs 552.
- La moyenne d'âge est relativement stable d'une année à l'autre.

- Le comité a décidé de mettre en ligne (Intranet de PAS) l'annuaire 2022 (en version PDF). Les adresses importantes, telles que comités des divisions, experts et juges ou encore présidents cantonaux, y sont consignées et ainsi accessibles à tous les membres. L'agenda quant à lui ne sera plus édité, les frais d'impression sont trop élevés et l'intérêt trop faible.

d) Cours et formation

- Un cours FSIP/FBA de 6 jours est proposé en automne 2022 (en allemand). Le prix est de Fr. 1'950.00 (membres) resp. Fr. 2'200.00 (non-membres). Il est possible d'en suivre que quelques modules (p. exemple affouragement ou une journée de pratique). Les intéressés sont priés de s'annoncer chez Sandra Lanz.
- Les dates retenues sont publiées dans le PAM no 6 et mises en ligne sur Internet.
- Des cours pour une utilisation efficace du programme d'exposition sont également proposés. La gérante du secrétariat de la Fédération invite les membres à profiter de cette offre.
- En date du 1^{er} octobre, un cours avec certificat de connaissances professionnelles (Sachkundenachweis) sera organisé dans la région de Bâle (divisions lapins/volailles/pigeons). Les inscriptions seront prochainement ouvertes (sur le site Internet de PAS).
- **Toute exposition doit au minimum désigner un responsable détenteur du certificat de connaissances professionnelles.**

10. Proposition

La proposition des trois divisions (VRS, PRS et OAS) visant la répartition d'un montant de 2 millions entre les 4 quatre divisions peut être consultée dans la brochure officielle. Avant que Reto Jordi puisse présenter les raisons qui ont conduit les divisions signataires à faire cette proposition à l'intention des délégués, **Lukas Meister** fait la motion d'ordre de reporter cette décision d'une année. Il argumente qu'il est nécessaire de connaître le budget modifié et approuvé reflétant une image réaliste des finances de la Fédération. Sans cela, il n'est pas envisageable de dépenser la moitié de la fortune de PAS.

Décision : C'est avec une large majorité de 609 voix que les délégués acceptent la proposition de remettre la décision quant à la répartition d'un montant de 2 millions à l'AD ordinaire de l'année prochaine.

11. Proposition de transfert de siège social

Urs Weiss déclare que le comité a omis de faire une proposition de transfert de siège social et prie les délégués d'excuser cet oubli. C'est lors de l'annonce du transfert au registre du commerce à Berne qu'on a rendu attentif le comité qu'une décision de l'AD est nécessaire.

Décision : C'est à l'unanimité que les délégués donnent leur accord pour changer de siège social (de Zofingen à Niederönz).

12. Informations Tierwelt AG

Urs Weiss partage les informations suivantes :

- a) Dans un premier temps, ce sont *Schweizeragrarmedien* qui ont édité le *Petits animaux Magazine*. A partir du 31.12.2021, le Magazine a passé sous l'entière responsabilité de PAS. Les contrats de travail existants (conclus avec la *Tierwelt AG*) devaient logiquement être résiliés au 31.12.2021. Le conseil d'administration a décidé de rebaptiser la *Tierwelt AG* en *Kleintiere Schweiz AG*. La société anonyme continuera d'exister et PAS s'en servira pour optimiser les impôts. Le conseil d'administration a démissionné pour le 01.06.2022, moment où tous les travaux pour l'assemblée générale étaient terminés. Afin de suffire aux exigences légales, le

Président de la Fédération reste seul membre du conseil d'administration, il n'a toutefois plus aucune compétence.

- b) La collaboration avec *ZT Medien AG* s'est avérée extrêmement difficile. Le *Contrat Tierwelt* toujours en vigueur à cette époque s'avérait fatal dans tous ses aspects. Aucune collaboration fructueuse avec *ZTM* n'était possible, ni pour *PAS* ni pour *SAM*. Un véritable refus de dialogue a incité *SAM* à payer une indemnité de transfert considérable, *SAM* est désormais libre d'agir comme bon lui semble (depuis du 1^{er} janvier 2022). Tout au long de la procédure, *PAS* a constaté que des montants de plusieurs millions lui avaient échappé, principalement sous la forme de paiements manqués de l'aide à la presse et de *Pro Litteris*. Tout cela à cause d'une gestion non professionnelle de la part de *ZTM* et de l'ignorance de *Petits animaux Suisse*. En fait, une accusation devant un tribunal ordinaire serait nécessaire. Malheureusement, le *contrat Tierwelt* prévoit un tribunal arbitral. Une procédure coûteuse et interminable serait à prévoir. Il est donc presque impossible d'intenter une action contre *ZTM*.

13. Rapports des divisions

a) Oiseaux d'agrément Suisse

Reto Jordi, président sortant de *OAS*, résume brièvement l'AD qui réunissait 110 voix. Les cotisations restent inchangées, Fr. 30 de contribution de base et Fr. 20 de contribution « bagues ». Les délégués ont élu Antonietta Polimeno comme première présidente de la division *OAS*. Joao Liberado est élu membre du comité. L'acquisition de cages (chez un fournisseur de la Suisse romande) était un point important à l'ordre du jour. Le Championnat Suisse aura lieu les 10 et 11 décembre 2022. Urs Weiss remercie Reto Jordi pour la collaboration fructueuse des dernières années.

b) Pigeons de race Suisse

Christian Knuchel rapporte que 52 délégués avec 87 cartes de vote ont assisté à l'AD. Les 11 points de l'ordre du jour ont pu être traités rapidement grâce à la préparation minutieuse à la *CPP/POK*. L'augmentation des cotisations à Fr. 30.00 et la participation forfaitaire proposée par *l'Association colombophile Suisse* ont trouvées une large majorité. Le président, le chef des expositions et la caissière ont été réélus à l'unanimité pour quatre années. Erwin Bär a reçu la distinction pour 30 participations à une Nationale. En la personne de Heinrich Niederklopfer, un membre émérite rejoint les membres d'honneur de la division. A l'exception d'une seule année, les Nationales ont été attribuées jusqu'en 2026. Le monde colombophile attend avec impatience les festivités du jubilé (100 ans) de *PRS* qui se dérouleront du 25 au 27 novembre 2022 à Interlaken. Le président de *PRS* espère y accueillir un grand nombre des délégués ici présents.

c) Volailles de race Suisse

Jean-Maurice Tièche se félicite de l'AD de ce jour qui s'est déroulée dans une atmosphère sereine et amicale. 84 délégués réunissant 158 cartes de vote ont suivi l'AD et approuvé les différents rapports. La cotisation annuelle est passée de Fr. 5 à Fr. 10. Le règlement pour l'exposition nationale à Siggental a également été accepté. Tous les membres du comité qui s'étaient représentés ont été réélus. Les délégués ont nommé Fabian Schenkel en tant que nouveau membre du comité. Jean-Maurice Tièche adresse ses remerciements à ses collègues. Il regrette que Gabi Maurer se soit retirée de sa fonction après 18 ans de loyaux services au comité. Elle souhaite se consacrer à de nouveaux défis. Au nom de *Volailles de race Suisse*, Jean-Maurice Tièche lui adresse ses remerciements et lui souhaite bon vent et plein succès pour l'avenir. Heiri Fallegger de Geuensee et Michael Sigrist de Kaisten ont reçu la médaille de mérité et Simon Zehnder de Ruswil a été élevé au rang de membre d'honneur. Jean-Maurice Tièche invite les délégués à visiter l'Exposition nationale qui se tiendra les 12 et 13 novembre 2022 à Siggental.

d) Lapins de race Suisse

Peter Iseli informe que 130 délégués et 2 invités ont suivi l'AD de ce matin. Les points à l'ordre du jour ont été traités sans aucune intervention ou prise de parole. La cotisation annuelle a été fixée à Fr. 10.00 au lieu de Fr. 2.00. Les membres du comité ont été réélus et René Spicher, de Ueberstorf, rejoint le comité en tant que nouveau membre. Le président du CO de l'Exposition des lapins mâles, Hans-Ulrich Wenger, a fait une rétrospective sur l'exposition à Thoun. Les propositions de modifications du règlement d'exposition (mettre des puces), la suppression de l'échelle Kern et la révision du règlement d'indemnisation ont passé la rampe sans problème. Monika et Hans-Ulrich Wenger ont été élus membres d'honneur.

14. Nomination des membres d'honneur

C'est année il n'y a pas de nomination de membres d'honneur.

15. Vétérans

Urs Weiss félicite tous les membres qui rejoignent le cercle des vétérans (total 503) et des anciens vétérans (65).

16. Attribution de l'Assemblée des délégués 2024 et suivantes

L'AD de l'année 2023 se tiendra à Fribourg.

Urs Weiss attend volontiers des candidatures pour les années à venir, les sociétés intéressées sont priées de s'annoncer au secrétariat de la Fédération.

17. Divers

Urs Weiss recommande l'abonnement du Magazine et suggère d'en faire de la publicité autour de soi (bouche à oreille), Il conseille de participer à l'édition de ce journal.

Il est important de ne pas oublier de faire connaître les manifestations à temps (agenda des manifestations) et de participer à la procédure de consultation des statuts.

Urs Weiss constate que le côté idéaliste de la cause des animaux et de l'élevage de petits animaux n'était pas vraiment présent tout au long de cette AD et pourtant les expositions sont le pilier central autour duquel tournent nos objectifs (avec ou sans énormes moyens financiers).

Plus personne ne souhaite prendre la parole.

Il n'y pas d'opposition contre la manière d'avoir conduit l'AD. Le procès-verbal sera rédigé par Monica Henry et publié dans le PAM. Le délai d'opposition court durant 30 jours après la publication du PV. D'éventuelles modifications pourront être annoncées durant ce laps de temps de trente jours.

Avant de clore l'AD, Urs Weiss remercie Sandra Lanz pour son travail et sa disponibilité, il exprime sa gratitude à *Petits animaux région Jura* pour l'organisation parfaite de cette manifestation.

La toute dernière information officielle du jour consiste en l'annonce du Président de ne pas être candidat pour une nouvelle période administrative, décision qu'il avait préalablement communiquée lors de la dernière séance du comité.

Il souhaite aux participants « plein succès dans les volières et clapiers » ainsi qu'une excellente santé et clôt la 147^e Assemblée des délégués.

Fin de l'AD : 16h50

Le Président
Urs Weiss

La Secrétaire et traductrice
Monica Henry